

TERRITOIRE

EN

RECHERCHE

**APPEL À PROJETS DE RECHERCHE
INTERDISCIPLINAIRE – 2024-2026**

Production, inclusion, écologie & santé urbaine : apports critiques et pratiques des hautes écoles dans le contexte de la transition du Grand Genève.

délaï de soumission des esquisses au 23 juin, dépôt final des projets au 2 octobre

Table des matières

Thème de l'appel	3
Principes et modalités de l'appel à projet de recherches	13
Calendrier indicatif	15
Critères formels	16
Modalité de dépôt	17
Suivi du projet	18
Financement	20
Contact	20

Thème de l'appel

Les Hautes Écoles face à la transition du Grand Genève : apports critiques, stratégies et actions

En 2022, 55% de la population mondiale est urbaine. Ce chiffre grimpera à 68% en 2050, selon les projections de l'ONU. Les zones urbaines concentrent une grande part des activités humaines, consomment 66% de l'énergie et produisent près de 70% des émissions de gaz à effet de serre, alors qu'elles n'occupent que 3% des continents. Activités industrielles, consommation des ménages, éclairage public, etc. ne génèrent pas moins de 80 % du CO₂ dans le monde et des volumes très significatifs d'autres gaz à effet de serre (GES). Les émissions émanant des transports augmentent au rythme alarmant de 3 % par an, chargeant l'air des villes de CO₂, de monoxyde de carbone, d'oxydes de sulfate, de nitrogène... Premières sources de CO₂, les villes et plus largement les territoires urbains contribuent largement au réchauffement global et se retrouvent ainsi au cœur des enjeux liés au changement climatique.

Au regard de ces chiffres, les voix s'élèvent pour repenser les villes en tant qu'actrices d'une transition sociale et écologique. À Genève cette demande se traduit par différentes démarches en cours, parfois transversales, souvent territoriales. Parmi celles-ci, la mise en place d'une vision transfrontalière territoriale¹ (VTT) qui doit servir à renouveler le plan d'agglomération genevois. Celle-ci est guidée par la question de l'aménagement du territoire et de sa capacité à traduire les objectifs de la transition écologique, à atteindre la neutralité carbone et à préserver les ressources. Initiative portée par les partenaires du Grand Genève, la VTT a pour objectif d'imaginer et de déterminer l'aménagement du territoire du Grand Genève de demain. Il est prévu que cette vision territoriale pour 2050 soit adoptée en 2024 pour servir de socle pour les prochaines planifications françaises, genevoises et vaudoises. À Genève, la vision doit directement contribuer à la révision de l'instrument central de la politique cantonale en matière d'aménagement du territoire : le futur plan directeur cantonal 2050.

Cette vision territoriale s'inscrit plus généralement dans les différentes démarches dites de participation citoyenne du Grand Genève² et de Genève en transition³. Le 1^{er} février 2023 marque la signature de la charte⁴ *Grand Genève en transition* par les huit partenaires du Grand Genève. Ceux-ci s'accordent ainsi sur les enjeux de transition écologique pour l'agglomération transfrontalière et en fixent les objectifs environnementaux et sociaux. Parmi ceux-ci : (i) atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 en divisant au moins par dix l'ensemble des émissions ; (ii) réduire d'un facteur cinq l'empreinte matière du Grand Genève en 2050 ; (iii) tendre vers l'objectif de bon état de 100% des masses d'eau en 2050 ; (iv) faire en sorte que, d'ici à 2050, l'espérance de vie en bonne santé progresse au-delà de 70 ans. Parallèlement et de part et d'autre de la frontière, les citoyens et citoyennes sont interpellés à travers différents dispositifs de participation. Les questions portent sur les modes de vie, les déplacements, les logements, les loisirs ou encore les emplois, ceci dans l'espoir affiché d'inscrire la qualité de vie, la neutralité carbone, la résilience, l'atténuation des effets des changements climatiques et la protection de la biodiversité comme objectifs pérennes pour la région.

¹ <https://www.grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere/>

² <https://www.grand-geneve-en-transition.org/>

³ <https://www.ge.ch/teaser/geneve-transition>

⁴ https://www.grand-geneve.org/wp-content/uploads/Charte_Grand_Geneve_en_Transition_2023.pdf

Enfin, ces démarches s'inscrivent dans la continuité de l'urgence climatique décrétée par le Conseil d'État genevois en 2019, qui renforce ses objectifs climatiques cantonaux. Il en découle une révision de la stratégie climatique dans le cadre d'un plan climat cantonal à horizon 2030. Celui-ci propose une série d'axes stratégiques (énergie et bâtiments ; mobilité ; biens de consommation ; aménagement du territoire ; santé ; espaces naturels / biodiversité ; accompagnement au changement et soutien des acteurs) au moyen desquelles il s'agit de (i) réduire les émissions de gaz effet de serre (ii) de s'adapter aux changements climatiques et (iii) d'impliquer les acteurs du territoire. En la matière, la rhétorique affichée par le Conseil d'État est volontairement positive puisqu'il est communiqué que la politique climatique qui s'inscrit dans le cadre de la transition écologique offre de nouvelles opportunités. Il est attendu que la transition génère une dynamique territoriale positive, crée des richesses locales et des emplois, favorise la réalisation de constructions durables, de circuits alimentaires courts, ou encore le développement d'une économie circulaire (Plan climat cantonal 2030, Etat de Genève, 2021). Dans cette perspective, le territoire cesse d'être une contrainte pour devenir une ressource dont les éléments sont à identifier, préserver et valoriser.

Les défis posés par l'ensemble de ces démarches pour la transition sont ambitieux. Les réflexions et les réponses qui en découlent nécessitent la construction d'**approches interdisciplinaires pour lesquelles les 6 écoles de la HES-SO Genève disposent de compétences complémentaires fortes**. Architectes, ingénieur-e-s, designers, hydrologistes, économistes, paysagistes, professionnel-le-x-s de la santé et des sciences sociales, acteurice-x-s culturels, etc. Cet appel qui s'inscrit dans le contexte actuel de transition est une invitation à réunir l'ensemble de ces compétences au sein d'équipes de recherche plurielles et interdisciplinaires. Il propose d'interpeller les chercheurs quant à leur contribution en termes d'apports critiques, de stratégies et d'actions pour la transition du Grand Genève. Si l'échelle est celle du Grand Genève, il est attendu que les projets de recherche s'inscrivent à minima dans une commune ou dans un quartier de référence pour y déployer des actions, et y asseoir ses contributions. C'est à partir de cette inscription à cette micro/petite échelle que les projets mettront en évidence le potentiel de leur contribution à l'échelle du territoire du Grand Genève. Ceci en se saisissant de l'un ou de plusieurs des quatre axes décrits ci-après et par lesquelles cet appel propose d'appréhender les enjeux des villes en transition :

Axe 1 : Production urbaine

Axe 2 : Inclusion urbaine

Axe 3 : Écologie urbaine

Axe 4 : Santé urbaine

Axe 1 : Production urbaine

Les liens entre les activités de production et la ville sont au cœur de ce premier axe de travail. D'un côté la ville est vue comme un objet en transformation constante. On fait alors volontiers référence au monde industriel pour qualifier ce processus : certains parlent de fabrique urbaine pour désigner le processus social (les acteurs, les usagers, les représentations) par lequel le tissu urbain se transforme (Noizet 2013), d'autres de production urbaine pour désigner les modes par lesquels le capital, son appropriation et son accumulation, façonne les paysages urbains et conditionnent les usages des espaces dans la ville (Adisson & Guironnet 2020).

Si la ville est un objet en production constante, elle est également un lieu : celui des activités productives, industrielles et artisanales. Produire en ville a été longtemps une chose considérée comme acquise au point d'être parfois négligée par la planification urbaine. Après des années de déclin et de délocalisation, ces activités, en particulier celles liées à l'artisanat, font aujourd'hui l'objet d'une attention renouvelée de la part des villes européennes. Décideurs, chercheurs, professionnels, associations voient dans les activités de productions en ville un chantier créatif capable de participer à la transition sociale et écologique des villes. Les initiatives foisonnent en la matière : des micros-usines comme nouvel outil de production pour répondre à la demande locale, mais aussi des coopératives d'artistes pour diminuer les coûts importants des ateliers, ainsi que des manufactures collaboratives pour rassembler les divers acteurs de l'économie circulaire et durable à Genève. Ceci dans l'espoir que les synergies et mutualisations d'outils, de surfaces, de services et de ressources matérielles ou/et naturelles deviennent des facteurs de résilience de l'économie genevoise et des moteurs pour la conception de stratégies de mise en œuvre des cycles courts pour répondre aux objectifs de durabilité du canton.

Quand elles privilégient le partage et la mise en commun, des objets, des compétences, du travail et des infrastructures, ces initiatives témoignent d'un passage, si ce n'est d'un tournant du mode de la propriété à l'usage, au partage de ressources vues comme communes. Ce tournant s'accompagne souvent d'un renforcement du quartier comme échelle de gouvernance, faisant ainsi écho aux débats sur les circuits courts, à l'urbanisme des courtes distances ainsi que sur les modèles de la ville de proximité et celle du ¼ d'heure (Moreno 2020, Paquot 2021). Les synergies et mutualisations d'outils, de surfaces, de services et de ressources naturelles constituent aujourd'hui des facteurs de résilience de l'économie genevoise et sont autant de stratégies pour mettre en œuvre des cycles courts contribuant aux objectifs de durabilité du canton.

Malgré l'intérêt croissant pour la production en ville et l'espoir qu'elle puisse contribuer à la transition sociale et écologique des villes, produire en ville reste aujourd'hui chose peu aisée. Ceci pour diverses raisons comme le coût élevé des loyers et des infrastructures, et plus largement le manque d'attractivité du secteur secondaire et parfois celui des compétences sur le marché de l'emploi local. Face à l'évolution rapide des technologies et des processus de production, la collaboration entre les écoles professionnelles, les espaces collaboratifs et les artisans semble aujourd'hui plus que jamais nécessaire pour transmettre les compétences du 21^e siècle. Il en découle, une série de questions, non exhaustives, dont les projets de recherches pourront se saisir : **Quelles sont les conditions à mettre en place pour favoriser le retour en ville des activités productives ? Comment favoriser le retour et le développement des activités productives en ville ? Quelles politiques de soutien en matière d'économie circulaire, de politique foncière sont à prévoir pour la « relocalisation » de la production en ville ? Que faut-il fabriquer ? Par qui, ou/et comment ? Comment la production urbaine s'articule-t-elle concrètement avec les logiques de proximité et de circuits courts de la ville ? Quelle pertinence des modèles de compacité et des courtes-distances pour l'aménagement des villes ? Quelles sont les compétences nécessaires à l'essor de l'économie circulaire et de la manufacture durable ? Quels peuvent-être les impacts, les potentiels et opportunités sur le marché de l'emploi ?**

Axe II : Inclusion urbaine

La dimension sociale de la transition écologique est au centre de ce second axe de travail. Sur les questions sociales, nombreuses sont les villes qui mettent en place des politiques urbaines en matière d'inclusion, d'accessibilité et d'égalité. Genève adopte le modèle de la *ville inclusive* avec pour ambition de réunir l'ensemble des acteurs concernés dans ses processus de transformation (Whitzman, Legacy, Andrew & al. 2013 ; Clément & Valegeas 2017 ; Tellier 2022). L'objectif affiché du modèle est celui permettre à l'ensemble des citoyens d'une ville d'accéder sans restriction à ses espaces, à ses infrastructures et à ses services et de participer à son élaboration. Le modèle est prôné pour sa capacité à intégrer la diversité des rationalités et leur égale légitimité. Il est attendu que la *ville inclusive* puisse répondre à la diversité des besoins de la population par le développement d'une offre de services et par le design de ses infrastructures. Ceci dans le but de réduire l'exclusion sociale et prévenir les violences urbaines, en favorisant la pleine participation des personnes - indépendamment des matrices de classe, de race et de genre - et l'exercice de leurs droits humains. En dépit des efforts consentis par les villes sur les questions sociales, les frontières urbaines sont performatives et participent à créer les différences qu'elles sont supposées séparer (Pieroni 2017). La ville reste très souvent le lieu de la fragmentation, de la division, de la ségrégation, de l'exclusion ainsi que celui de la reproduction des inégalités (Oberti & Préteceille 2016 ; Musterd 2020).

Il est pourtant généralement admis que les enjeux écologiques et sociaux de la transition sont interdépendants et s'influencent mutuellement. On parle d'approche sociale et écologique pour désigner la relation réciproque qui lie question sociale et enjeux écologiques, en démontrant comment les logiques sociales déterminent les dégradations et crises environnementales, et en explorant en retour les conséquences sociales de ces atteintes à l'environnement humain (Lagneau 2013 ; Laurent 2018). Autrement dit, l'approche qui consiste à voir une relation forte entre le social et l'écologique est, sur la question des inégalités, à double sens : les inégalités sociales nourrissent les crises écologiques, les crises écologiques aggravent en retour les inégalités sociales.

Ainsi la lutte contre les inégalités, qu'elles soient anciennes ou nouvelles prend aujourd'hui une ampleur renouvelée à Genève à la lumière des actions entreprises pour sa transition écologique. Il en découle une série de questions, non exhaustives, dont les projets de recherches pourront se saisir : **Comment préserver l'hospitalité des villes et veiller en priorité à protéger le bien-être des plus vulnérables ? Quelles places pour les enjeux sociaux dans les planifications urbaines et leur mise en œuvre ? Comment rendre compte des problématiques de précarité de manière qu'elles soient comprises et intégrées dans la production de la ville ? Comment et avec qui la participation est-elle nécessaire pour faciliter l'inclusion ? Quelles modalités à prévoir pour des aménagements non discriminants ?**

Axe III : Écologie urbaine

On observe depuis peu la résurgence d'une pensée qui voit dans la ville un organisme vivant dont la survie dépend des ressources disponibles de son milieu de vie. Cette approche s'inspire directement des sociologues de l'école de Chicago qui décrivant la ville à la manière d'un organisme posent les bases d'une approche écologique de l'urbain (voir les travaux de Howard Becker, Ernest Burgess, Erving Goffman, Louis With notamment). On parle aujourd'hui d'écologie urbaine pour affirmer l'existence d'un continuum entre les environnements humains/construits et ceux considérés comme naturels (Gaston 2010 ; Muratet A., Chiron, & Muratet, M. 2022). La ville est ainsi perçue comme un écosystème et l'urbanisation comme un processus socationaturel. Dans la continuité de ces travaux pionniers, le concept d'écologie urbaine tel que travaillé aujourd'hui rapproche les enjeux écologiques de la vie urbaine dans une perspective locale, mais aussi dans celle des changements globaux (réchauffement climatique, diminution de la biodiversité, accroissement de la population mondiale, etc.). Il en découle une approche transversale des enjeux (mobilité, énergie, biodiversité, urbanisme, logement, démocratie, économie locale) guidée par la promotion d'un mode de vie soutenable en zone urbaine.

Si l'approche de la ville en termes d'écologie urbaine relève plutôt du domaine scientifique, le concept des *villes durables* est mieux connu du grand public. Au niveau mondial et européen, des réseaux de villes durables se sont constitués, notamment autour de l'ICLEI (*Conseil international pour les initiatives environnementales locales* ou *International Council for Local Environmental Initiatives*, fondé en 1990), qui réunit plusieurs centaines de gouvernements, villes et collectivités régionales engagés dans la voie du développement soutenable. La Ville de Genève se présente également comme une *ville durable* pour laquelle les autorités du Canton mettent en place un plan climat cantonal⁵ guidé par l'ambition d'œuvrer collectivement vers la transition écologique. Parmi les enjeux principaux figurent l'énergie et le climat, la gestion des déchets, les usages de l'eau, l'aménagement du territoire, la mobilité et la biodiversité.

Si l'écologie urbaine n'est pas chose nouvelle, elle reste aujourd'hui une approche transversale de la ville dont les nombreux potentiels pour la transition restent à développer. Il découle de cette approche et des enjeux qui la traversent une série de questions, non exhaustives, aussi bien générales que spécifiques au territoire genevois dont les projets dont les projets de recherches pourront se saisir : **Quelles sont les ressources territoriales à privilégier pour la transition et comment y contribuent-elles ? Parmi les ressources territoriales, quels sont les rôles, usages et potentiels de l'eau et du littoral ? Quelles ressources à mobiliser pour la lutte contre les îlots de chaleur ? Quelles conditions à prévoir pour privilégier la rénovation énergétique et plus largement la sobriété énergétique ? Comment réduire la consommation d'énergie et valoriser les ressources énergétiques renouvelables locales ? Comment augmenter la part des énergies renouvelables ? Quelles mesures et conditions pour parvenir à une mobilité décarbonée ? Quels rôles et quels effets de l'agriculture urbaine ? Quels rôles et potentiels des services écosystémiques ? Les menaces, mais aussi les potentiels de la biodiversité pour la transition ?**

⁵ <https://www.ge.ch/teaser/plan-climat-cantonal-geneve-2030/plan-climat>

Axe 4 : Santé urbaine

Il faut remonter au XIXe pour observer en Europe une articulation forte entre le monde de la santé et les villes. C'est l'époque des grandes préoccupations à propos des miasmes que les théories de la santé auront un effet de levier très puissant sur l'urbanisme (Barles, 2011). La plupart des grands travaux d'assainissement menés à Paris, à Londres et dans les grandes villes européennes sont liés à une pensée « hygiéniste » – extension des réseaux de tout-à-l'égout et adduction d'eau à Paris ; programme d'assainissement de Chadwick, en Angleterre ; travaux haussmanniens dans plusieurs grandes villes de France ; lois de lutte contre les logements insalubres. Les marécages sont assainis pour faire reculer la malaria et les exhalaisons miasmatiques sont traquées dans les rues trop étroites, les taudis où s'entassent les populations pauvres, les tas d'immondices qui empuantissent la ville et les pavements mal nettoyés. Cette pensée hygiéniste de la ville conduira également à la mise en place de quartiers réservés à la prostitution avec l'espoir qu'ils puissent freiner la propagation de maladies vénériennes dans les villes et plus largement dans l'empire colonial (Taraud, 2006 ; Staszak, 2014). On observe plus généralement au cours des deux derniers siècles un mouvement vers une externalisation des nuisances de différentes natures : bruit, travail du sexe, ordures ménagères, industries, déchets, eaux usées, etc. Par leur rejet hors de ses limites, la ville est rendue saine au détriment d'autres espaces. Ce système, pensé pour des villes relativement concentrées, montre ses limites dès que l'essor urbain se fait étalement.

Aujourd'hui, l'articulation entre le monde de la santé et l'urbain prend une dimension nouvelle avec le réchauffement climatique et le vieillissement de la population, multipliant ainsi les enjeux : îlots de chaleur et de fraîcheur ; altération des ressources en eau et en air, appauvrissement de la biodiversité, etc. A Genève comme dans d'autres villes on observe la propagation plus rapide d'agents pathogènes ; une augmentation des risques de décès en raison des pics de chaleur et aux nuits tropicales particulièrement éprouvantes en ville ; l'apparition de nouveaux vecteurs de maladies (moustiques, etc.). Si on parle de santé environnementale pour caractériser les liens entre l'état de santé d'une population et celui de l'environnement au sens large, le concept de santé urbaine renvoie lui plus spécifiquement à l'ensemble des processus, pratiques et actions mis en place à l'échelle d'une ville pour la santé des citoyens : hôpitaux, assurances, accès aux soins et aux médicaments, parcours sportifs dans la ville, dispositifs de lutte contre le bruit, mais aussi les conditions et la qualité du marché de l'emploi. En dépit de la multiplication des dispositifs de santé demeurent de fortes inégalités sociales liées souvent à des déterminants sociaux ou matrices de domination tels que le genre, l'origine, la classe, etc. (Haschar-Noé, N., & Lang, T., 2017).

La question de la santé urbaine est ainsi fortement liée à celle du territoire. Avec l'évolution rapide des technologies de l'information géographique, on assiste aujourd'hui au développement des approches et analyses spatiales conduites dans l'espoir d'expliquer la distribution spatiale de diverses maladies en analysant des données territoriales, démographiques, socioéconomiques, environnementales et de santé. Ces approches font écho à Genève à la mise en place du plan climat cantonal qui identifie différents enjeux sanitaires ancrés dans le territoire tels que les fortes chaleurs (plan canicule, prévention des infections, etc.), la protection contre les vecteurs de maladie (tiques, moustiques tigres, etc.) ainsi que la préservation et la valorisation du cycle de l'eau.

Si l'histoire du couple santé / ville est chose ancienne, elle prend néanmoins une ampleur nouvelle aux regards des enjeux du climat et de la transition. Il en découle une série de questions, non exhaustives, dont les projets de recherches pourront se saisir : **Quelles approches spatiales pour les enjeux de santé urbaine au regard de la transition écologique et sociale ? Quels apports des approches spatiales pour la réduction des inégalités sociales de santé ? Comment faire face aux enjeux de vieillissement de la population et du maintien à domicile ? Quels types d'aménagement urbain sont à prévoir ? Quelles politiques en matière**

de facteur de stress comme le bruit ou la pollution ? Quelles conditions en matière de marché de l'emploi ?

Bibliographie indicative

Axe I : la question de la production en ville, de la fabrique urbaine et de l'urbanisme des courtes distances

- Adisson, F. & Guironnet, A. (2020). 9. Production urbaine: Les approches d'économie politique. Dans : Sabine Bognon éd., *Urbanisme et aménagement: Théories et débats* (pp. 165-179). Paris: Armand Colin.
- America, S. G. (2017). Made in place: small-scale manufacturing & neighborhood revitalization.
- Moreno, C. (2020). *Vie urbaine et proximité à l'heure du Covid-19* (No. hal-03259768).
- Moreno, C. (2021). Vivre dans nos métropoles: la révolution de la proximité. *Constructif*, 60(3), 75-78.
- Noizet, H. (2013). Fabrique urbaine.
- Paquot, T. (2021). La ville du quart d'heure. *Esprit*, (4), 22-24.
- Pieroni, R. (2017). Frontières urbaines et constructions identitaires. *Frontières en tous genres*, 61-80.
- Quenault, B. (2014). La résurgence/convergence du triptyque «catastrophe-résilience-adaptation» pour (re) penser la «fabrique urbaine» face aux risques climatiques. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 5(3).
- Rambert A., U., & Coordonnatrice–Aménagement, O. U. Q. (2020). Aménager la ville des courtes distances. *Vecteur Environnement*.

Sites thématiques ou/et spécialisés

- <https://www.c40.org/news/c40-nrep-collaborate-15-minute-city/>
- <https://dixit.net/produire-en-ville/>
- <https://medium.com/curiosityiskeysfr/produire-en-ville-enjeu-de-demain-a6ccec4a69>
- <https://utopies.com/publications/vers-des-villes-plus-fabricantes/>
- Documentation de l'ARE – les huit projets-modèles (se déplacer à pied) : <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-et-amenagement-du-territoire/programmes-et-projets/projets-modeles-pour-un-developpement-territorial-durable/2020-2024/urbanisation-qui-favorise-les-courtes-distances-lactivite-physique-et-les-rencontres.html>
- http://www.polis-solar.eu/IMG/pdf/part2_wwf_urbanismepourunevilleadsirable.pdf

Axe II : la question de l'inclusion/exclusion urbaine et du concept de ville inclusive

- Clément, G., & Valegeas, F. (2017). De quoi la «ville inclusive» est-elle le nom? Exploration d'un concept émergent à partir de discours scientifiques et opérationnels. *Métropoles*, (20).
- Oberti, M., & Préteceille, E. (2016). *La ségrégation urbaine*. La Découverte.
- Musterd, S. (Ed.). (2020). *Handbook of urban segregation*. Edward Elgar Publishing.
- Lagneau, A. (2013). Écologie sociale et transition: Entretien avec Vincent Gerber. *Mouvements*, (3), 77-85.
- Laurent, É. (2018). La transition sociale-écologique: récit, institutions et politiques publiques. *Cities*, 76(4), 31-40.
- Pieroni, R. (2017). Frontières urbaines et constructions identitaires. *Frontières en tous genres*, 61-80.
- Tellier, G. (2022). *La ville inclusive: Dans les pas de Caroline Andrew*. University of Ottawa Press.
- Tissot S. (2007), *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie d'action publique*, Paris. Seuil.
- Tissot S. (2011), *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*. Paris. Seuil

-

- Whitzman, C., Legacy, C., Andrew, C., Klodawsky, F., Shaw, M., & Viswanath, K. (2013). Building inclusive cities. *Women's Safety and the Right to the City*.

Axe III : la question de l'écologie urbaine et des villes durables

- Berdoulay, V., Soubeyran, O., & Roncayolo, M. (2010). *L'Écologie urbaine et l'urbanisme: aux fondements des enjeux actuels*. La Découverte.
- Bonard, Y., & Matthey, L. (2010). Les éco-quartiers: laboratoires de la ville durable. Changement de paradigme ou éternel retour du même?. *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- Bourdin, A. (2007). *Mobilité et écologie urbaine* (p. 284). Descartes & Cie.
- Boissonade, J. (2015). *La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*. Pétra (Éditions).
- Comby J.-B. (2015), *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Raisons d'agir.
- Douglas, I., & Philip, J. (2014). *Urban ecology: an introduction*. Routledge.
- Forest, J., & Hamdouch, A. (2015). *Quand l'innovation fait la ville durable*. PPUR Presses polytechniques.
- Gaston, K. J. (Ed.). (2010). *Urban ecology*. Oxford University Press.
- Laigle*, L. (2008). Les villes durables en Europe: conceptions, enjeux et mise en œuvre. *Responsabilité et environnement*, (4), 7-14.
- Muratet, A., Chiron, F., & Muratet, M. (2022). *Manuel d'écologie urbaine*. Les presses du réel.
- Theys, J., & Emelianoff, C. (2001). Les contradictions de la ville durable. *Le débat*, (1), 122-135.
- Walter, F. ; Bergier, J.-F. 1990. Les suisses et l'environnement : une histoire du rapport à la nature, Genève, Zoé.

Axe IV : la question de la santé urbaine

- Barles, S. (2011). Les villes transformées par la santé, xviii e-xx e siècles. *Sève*, (3), 31-37.
- Bourdeau-Lepage, L. (2019). De l'intérêt pour la nature en ville: Cadre de vie, santé et aménagement urbain. *Économie Régionale et Urbaine*, (5), 893-911.
- Bourdelais, P. (2003). *Les épidémies terrassées: une histoire de pays riches*. Éditions de la Martinière.
- Corbin A. (2016), *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social (XVIII-XIXe siècles)*, Paris, Champs histoire.
- Haschar-Noé, N., & Lang, T. (2017). Réduire les inégalités sociales de santé. *Une approche interdisciplinaire de l'évaluation, Toulouse, Presses universitaires du Midi*.
- Heller, G. (1979), « *Propre en ordre* ». *Habitation et vie domestique de 1850-1930 : l'exemple vaudois*, Lausanne : éd. d'en Bas.
- Jabot, F., & Roué Le Gall, A. (2017). Quelle plus-value de la démarche d'évaluation d'impact sur la santé pour les politiques urbaines?. *Lien social et Politiques*, (78), 112-131.
- Lévi, Y. (2020). Les considérables progrès de la santé environnementale. *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 204(9), 1061-1068.
- Leclerc, A., Fassin, D., Grandjean, H., Kaminski, M., & Lang, T. (2010). *Les inégalités sociales de santé*. La découverte.

- Obrist, B. (2006). Risque et vulnérabilité dans la recherche en santé urbaine. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, (Hors-série 3).
- Staszak, J. F. (2014). Planning prostitution in colonial Morocco: Bousbir, Casablanca's quartier réservé. In *(Sub) Urban Sexscapes* (pp. 175-196). Routledge.
- Taraud, C. (2006). Urbanisme, hygiénisme et prostitution à Casablanca dans les années 1920. *French Colonial History*, 7(1), 97-108.

Principes et modalités de l'appel à projet de recherches

Cet appel à projets de recherche est développé par CITÉ, le centre interdisciplinaire pour la transition des villes et territoires de la HES-SO Genève en partenariat avec le département du territoire de la République et Canton de Genève et le bureau de l'intégration des étrangers (BIE) du département de la cohésion sociale (DCS). Il est ouvert à d'autres partenaires intéressés par un ou plusieurs de ses différents axes.

L'appel à projet vise, à renforcer la **mise en réseau des mondes de la recherche et des collectivités publiques** du territoire du Grand Genève, à promouvoir la **coopération à tous les niveaux**, et à développer la **recherche interdisciplinaire**.

Le programme *Territoires en Recherches 2023* entend soutenir des projets de recherche appliquée ayant pour ambition de **participer à la transition du territoire du Grand Genève en se focalisant sur les dimensions de production, d'inclusion et d'écologie urbaine**. Les projets de recherches soutenus doivent proposer des solutions concrètes, ciblées et adaptées à la pratique ainsi que des réflexions critiques. Ils impliquent des équipes interdisciplinaires à même de répondre aux enjeux complexes de la transition de l'agglomération. Les projets devront se réaliser selon une **méthodologie de recherche contributive** qui a pour objectif d'impliquer les acteurs du territoire dans le processus de recherche et donc de mettre en place des **démarches de recherche-action**. Il s'agit de développer des travaux de terrains et d'expérimentation **interdisciplinaires** pouvant initier une transformation des pratiques, des modèles d'organisation et des territoires concernés.

Les principaux objectifs du programme *Territoire en Recherche* :

- Mettre en place un programme mobilisateur et prospectif autour d'un thème de l'appel : Production, inclusion, écologie & santé urbaine : apports critiques et pratiques des hautes écoles dans le contexte de la transition du Grand Genève.
- Initier des projets de recherche interdisciplinaire associant des partenaires non académiques dans leur mise en œuvre
- Renforcer la mise en réseau des mondes de la recherche et des collectivités publiques du territoire du Grand Genève
- Contribuer au renforcement et à la création de nouveaux savoirs sur la ville et le territoire
- Répondre aux attentes, interrogations et besoins de la société civile par des résultats concrets et opérationnels
- Structurer un réseau de chercheurs et de partenaires autour des objectifs cités
- Valoriser les résultats de recherche auprès des professionnels et du grand public

Le délai de soumission des esquisses est fixé au 23 juin 2023.

Les dossiers complets des projets retenus au premier tour sont à envoyer au 2 octobre à raphael.pieroni@hesge.ch, adjoint au Centre Interdisciplinaire pour la transition des villes et territoires (CITÉ) de la HES-SO Genève.

Calendrier indicatif

- Lundi 3 avril 2023 :** Publication de l'appel à projets de recherche auprès de la communauté HES
- Jeudi 11 mai 2023 :** Événement de rencontre, speed-dating en présence des partenaires intéressés
- 23 juin 2023 :** Rendu des esquisses de projets
- 3 juillet 2023 :** Évaluation et sélection des esquisses
- 2 octobre 2023 :** Dépôt des projets finalisés
- 19/20 octobre 2023 :** Présentation, évaluation et sélection des projets
- Novembre 2023 :** Validation du choix des projets par le Conseil de Direction HES-SO Genève et communication des résultats aux équipes
- Janvier 2024 :** Valorisation 1 : conception de capsules vidéo de présentation des projets
- Avril-Mai 2024 :** Démarrage des projets
- Octobre 2024 :** Suivi par équipe de recherche
- Décembre 2024 :** Rapport financier intermédiaire
- Mai 2025 :** Valorisation 2 : Suivi collectif des projets & présentations aux partenaires
- Décembre 2025 :** Rapport financier intermédiaire
- Mai 2026 :** Valorisation 3 : Rendu et présentation finale des recherches
- Octobre 2026 :** Valorisation 4 : Les résultats finaux font l'objet d'une large communication publique à l'occasion d'un événement tel que les rencontres de l'urbanisme à Genève.
- Décembre 2026 :** Clôture administrative des projets et rapports finaux

Critères formels

1. Le projet doit s'inscrire dans la thématique des axes de l'appel et adopter une méthodologie de recherche contributive, soit la mise en place d'une démarche de recherche-action impliquant les publics.
2. Les projets doivent être originaux et interdisciplinaires.
3. Le projet doit être dirigé par au minimum un-e membre de la HES-SO Genève porteur d'une fonction professorale⁶ HES (professeur-e ordinaire, associé ou assistant).
4. L'équipe de recherche doit être composée d'un ou plusieurs partenaires non académiques basés sur le territoire du Grand Genève. Il s'agit d'une exigence essentielle de cet appel à projets : la collaboration ne peut se limiter à une simple consultation d'un partenaire externe ou à la simple utilisation de données fournies par ce dernier. Elle doit se traduire par une participation active du partenaire dans le cadre de la recherche aux différentes étapes du projet (suivi du déroulement ; éventuelle participation à la production des résultats intermédiaires ; facilitation de l'accès au terrain de recherche et aux réseaux d'acteurs concernés ; stratégie de valorisation des résultats et mise en œuvre).
5. Le projet doit être financé à hauteur de 50 % minimum par des fonds tiers complémentaire (cash ou in-kind). Le porteur du projet HES devra fournir en fin de projet un rapport scientifique et un rapport financier détaillé dans lequel les contributions de tous les partenaires sont clairement identifiées. En particulier les montants et la provenance des fonds-tiers.
6. L'équipe de recherche doit être interdisciplinaire. Étant donné les objectifs de cet appel, l'approche interdisciplinaire est requise et doit être justifiée dans le cadre de la soumission du projet. L'interdisciplinarité est évaluée au niveau des équipes de recherche et du contenu du projet proposé. Les projets inter-écoles sont encouragés.
7. Le projet doit produire des résultats visibles dans l'agglomération du Grand Genève et valorisable auprès de la communauté scientifique, des milieux professionnels et plus largement auprès du grand public. Une attention spécifique sera portée sur cette triple valorisation qui constitue un des objectifs centraux de CITÉ-HES-SO Genève et des partenaires de l'appel.

⁶ Des exceptions à cette règle pour la HEM et la HEAD peuvent être admises sous conditions.

Modalité de dépôt et d'évaluation

La demande de financement fait l'objet d'une sélection en deux tours à savoir :

1. **L'esquisse de la demande au 23 juin;**
2. **Les projets finalisés accompagnés de leur demande de financement complète après acceptation de l'esquisse de la demande par le comité scientifique de l'appel au 2 octobre.**

Les responsables du projet sont invités à compléter le modèle de formulaire de dépôt de l'esquisse en annexe. Les esquisses doivent être remises dans le même format à l'adresse : raphael.pieroni@hesge.ch.

Le choix des projets retenus au second tour sera établi par le comité de pilotage, en fonction de leur potentiel scientifique et de leur cohérence avec les critères formels de l'appel.

Les critères spécifiques de sélection sont les suivants :

- (1) pertinence, qualité et interdisciplinarité de la proposition ;
- (2) originalité et cohérence du projet en lien avec la thématique des axes de l'appel ;
- (3) résultats et projets de valorisation (communauté scientifique, milieux professionnels, grand public).

La sélection tiendra compte, dans la mesure du possible, d'un équilibre entre les axes et les domaines. Les requérant·es dont les esquisses auront été sélectionnées seront invité·es à soumettre une demande complète. Cette sélection ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

Au stade de l'esquisse, seule une *intention* de partenariat avec des partenaires non académiques est nécessaire. La formalisation des partenariats et la constitution définitive de l'équipe de projet doivent être finalisées lors du dépôt de la demande de financement complète **au 2 octobre**, selon les modalités qui seront communiquées en temps utile.

L'équipe de CITÉ est à disposition pour soutenir les équipes de projet sélectionnées au second tour pour la formalisation de ces partenariats.

Le comité de pilotage évaluera les demandes complètes en s'appuyant sur des expertises externes afin de proposer au Conseil de Direction une sélection de projets à soutenir en vue d'une décision de principe en novembre 2023. Les projets seront classés selon une grille d'évaluation qui sera envoyée aux porteurs de projets et transmis au Conseil de Direction HES-SO Genève par lequel le choix définitif sera établi.

Aucun recours contre la décision finale ne peut être demandé.

Les projets, d'une durée de 24 mois, débiteront au plus tard le 2 mai 2024 pour se terminer au plus tard au 31 avril 2026.

Comité de pilotage

L'appel à projets est placé sous l'égide du Conseil de Direction de la HES-SO Genève. Un comité de pilotage composé de membres de CITÉ, des responsables de la recherche de la HES-SO Genève et des partenaires est en charge de l'organisation de l'appel.

Membre du comité de pilotage

Simon Gaberell, responsable de CITÉ

Raphaël Pieroni, responsable du pôle Agora de CITÉ

Frédéric Josselin, chef de service concertation et communication de l'office de l'urbanisme

Nicolas Roguet, directeur du Bureau de l'intégration des étrangers

Les responsables de la recherche des six hautes écoles genevoises :

Anthony Masure, responsable de la recherche pour la HEAD

Patrick Ruch, responsable de la recherche pour la HEG

Remy Campos, responsable de la recherche pour la HEM

Gilles Triscone, responsable de la recherche pour l'HEPIA

Clara James, responsable de la recherche pour la HEDS

Arnaud Frauenfelder, responsable de la recherche pour la HETS

Suivi du projet

Le requérant principal est responsable du suivi scientifique et administratif de son projet.

Le démarrage des projets doit intervenir au plus tard 6 mois après l'acceptation formelle du projet et la réception de la promesse de financement, soit mai 2024. L'octroi du financement est subordonné à l'utilisation des systèmes d'information de la HES-SO, notamment AGF et AGP, selon les règles établies.

A l'issue de la première année de recherche, le requérant est chargé de fournir un rapport de suivi d'avancement des travaux. À cette occasion, une séance de suivi est organisée, dans le cadre d'un cycle de rencontres de toutes les recherches retenues. La présentation se fait en présence du comité scientifique, de l'équipe de recherche, des partenaires et des professionnels en lien avec la recherche.

Lors de cette présentation, le requérant principal aborde les points suivants :

- Travaux réalisés
- Livrables
- Valorisation

La fin du projet fait l'objet d'une validation formelle par le comité scientifique sur la base d'un rapport scientifique final. Le rapport scientifique final décrit précisément la réalisation des livrables, et la valorisation. Ce rapport doit avoir une visée contributive auprès des acteurs du territoire et avoir pour objectif d'initier une transformation des pratiques et des modèles d'organisation.

Les résultats finaux font l'objet d'une large communication publique à l'occasion d'un événement organisé par CITÉ.

Toutes publications internes et externes doivent faire mention du soutien de CITÉ - HES-SO Genève, Centre interdisciplinaire de la Haute École Spécialisée de Suisse occidentale - Genève ou en anglais HES-SO Geneva *University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland - Geneva* (en toutes lettres), de l'office de l'urbanisme de la République et Canton de Genève et des écoles et des partenaires du projet.

Les logos sont ceux de CITÉ et de la HES-SO Genève et des partenaires externes.

Financement

Le financement est assuré par un fonds HES-SO Genève dédié de CITÉ à hauteur de 350'000 CHF, ainsi que d'un financement complémentaire de l'office de l'urbanisme du département du territoire, ainsi que du bureau de l'intégration des étrangers (BIE) du département de la cohésion sociale à hauteur totale de 175'000 CHF.

Le montant total disponible pour le soutien aux projets est ainsi **de 525'000 CHF**, servant à financer au minimum 4 projets. Le montant maximal alloué par projets est donc 130'000 CHF.- pour une durée de 24 mois.

Les projets doivent en outre obtenir des financements tiers à hauteur de **50% minimum** du montant total du projet (cash ou in-kind), selon les critères de l'appel énoncés plus haut.

Contact

Pour toutes demandes de compléments d'information merci de vous adresser Raphaël Pieroni, coordinateur du pôle Agora de CITÉ : raphaël.pieroni@hesge.ch

Le délai de soumission des esquisses est fixé au 23 juin 2023.

Les dossiers complets retenus au second tour sont à envoyer au à raphaël.pieroni@hesge.ch.
